



**RAPPORT D'ACTIVITE DE  
L'EXERCICE 2006**

**Etabli en application du décret 2000-404 du 11 Mai 2000**



## INTRODUCTION GENERALE

Voilà plusieurs années que SUD RHONE ENVIRONNEMENT œuvre pour mettre en place une filière aboutie de traitement des déchets des ménages.

La fin de l'année 2005 a été marquée par l'ouverture du Centre de Valorisation des Déchets de Beaucaire.

2006 s'est donc présentée comme une année de « montée en puissance », puisque la totalité des filières était enfin mise en place.

Au delà de cet aspect technique, l'année est marquée par une stabilisation des actions de gestion qui a permis de consolider la démarche de maîtrise des coûts.

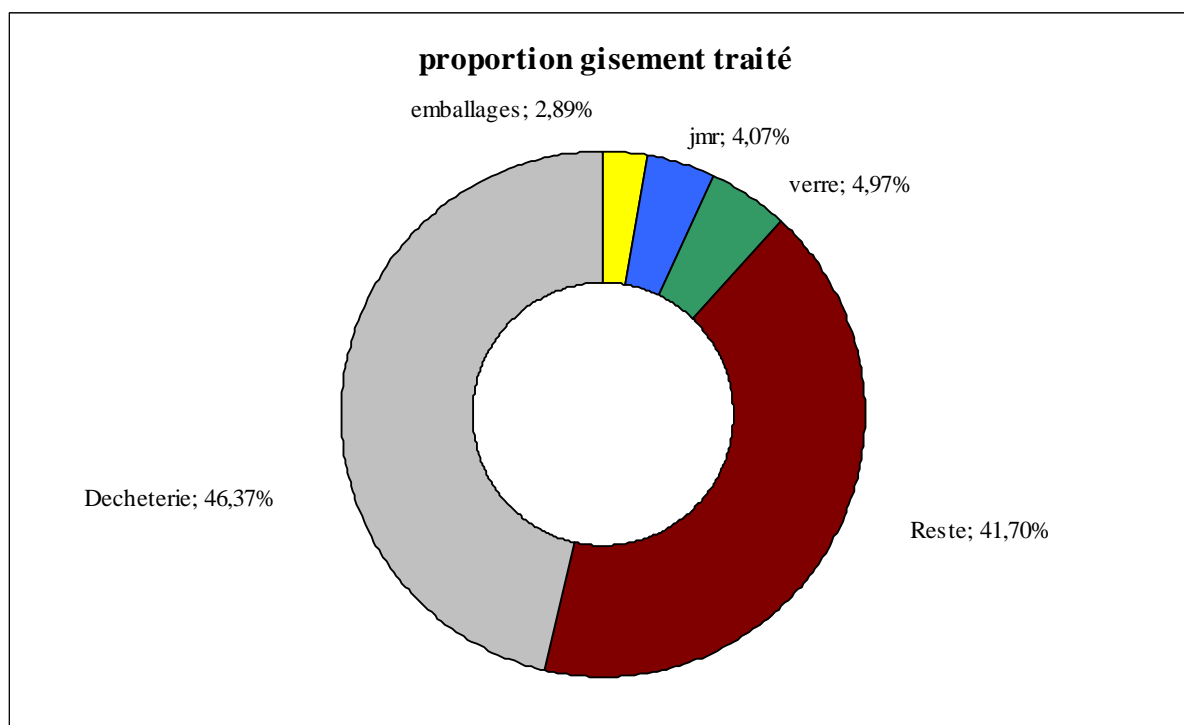
Le présent rapport apporte, donc, toute information utile à la compréhension de la démarche entreprise, ainsi que des coûts qui y sont afférents.

### LES ELEMENTS TECHNIQUES

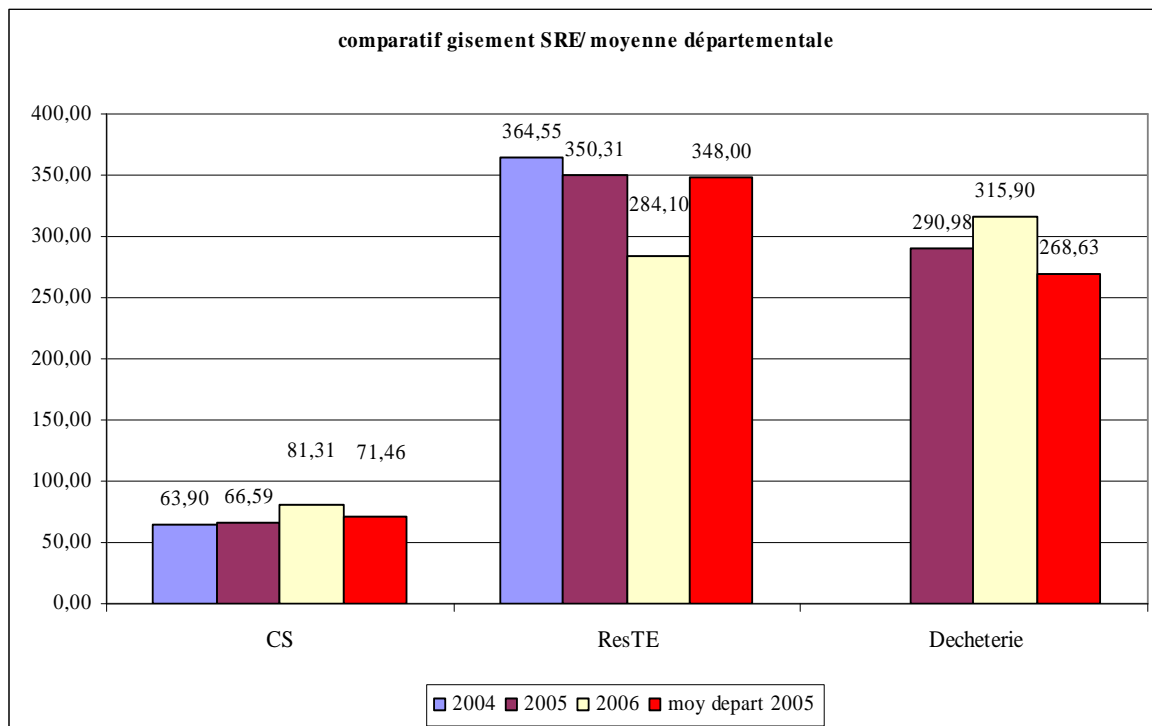
En 2006, SUD RHONE ENVIRONNEMENT a fait traiter 55.569,30 Tonnes de déchets divers (soit – 5,57 % par rapport à 2005). Ces déchets sont répartis dans une proportion d'environ 53 % pour les déchets collectés par les services et 47 % apportés en déchèterie.

La totalité du gisement représente 681,30 Kg par habitant (719,08 en 2005) dont :

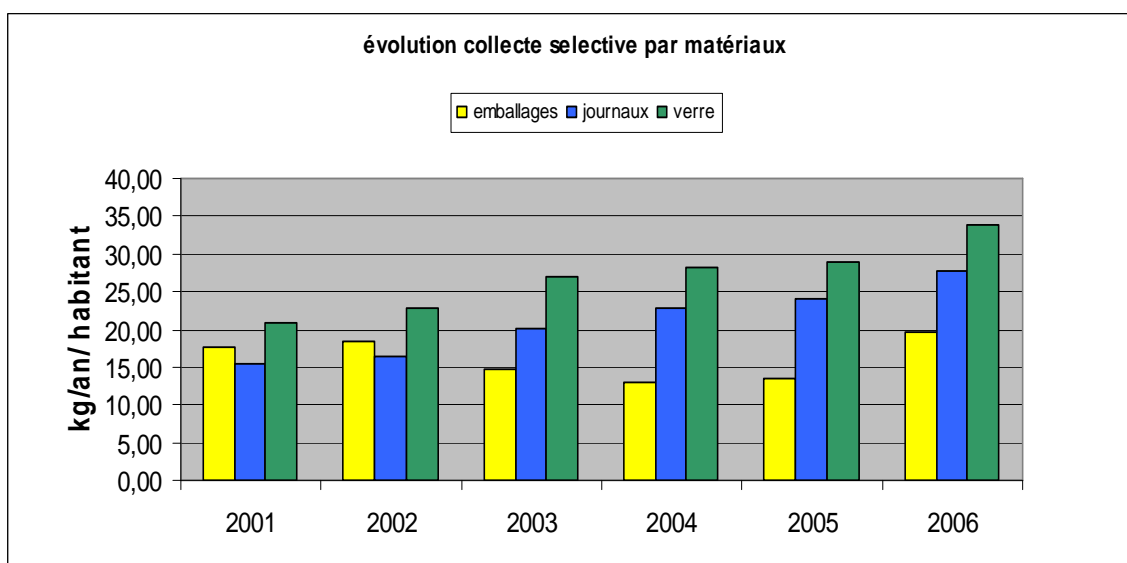
- 81,31 kg d'emballages, verre et journaux magazines
- 284,10 kg de RESTE
- 315,90 kg provenant des déchèteries.



Ces données sont également à comparer avec la moyenne départementale de 2005 (derniers chiffres en notre possession). On constate que les résultats du Syndicat sont très satisfaisants puisqu'ils dépassent les données moyennes en matière de filières de valorisation (Collecte sélective + déchèterie) et sont en deçà pour le RESTE.



**LA COLLECTE SÉLECTIVE**



Le présent graphique illustre bien la progression constante que l'on enregistre en matière de collecte sélective.

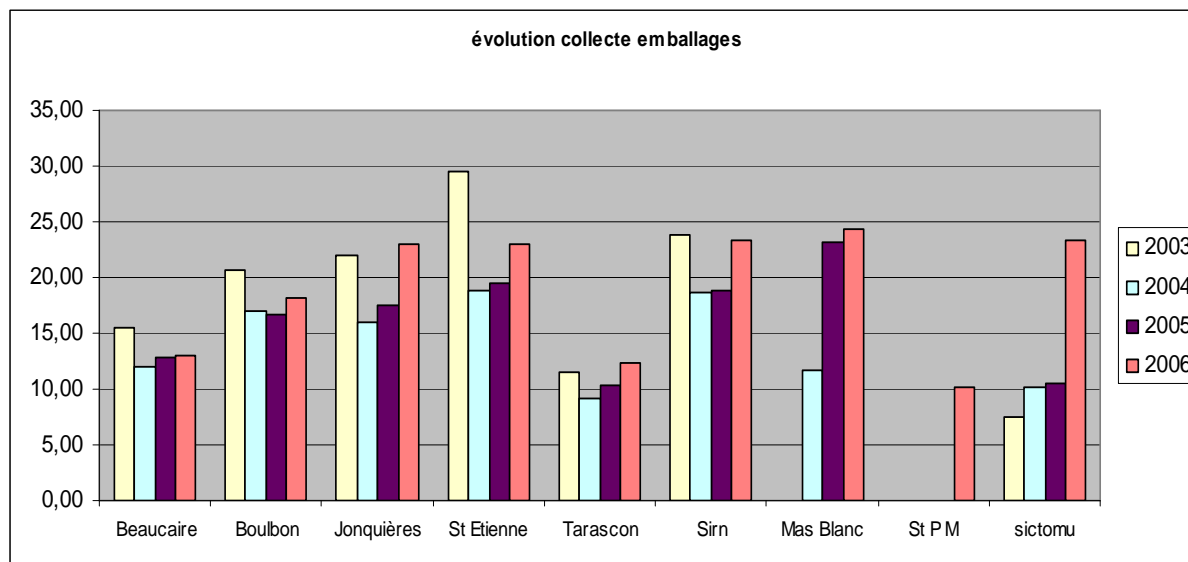
Si on ne peut que se réjouir de la poursuite des efforts effectués pour le verre et les journaux magazines, on constate que la part emballages dépasse enfin les résultats de 2001 après une chute constante sur les années 2003 et 2004.

On remarquera, également, que ces derniers sont encore trop présents dans les caractérisations du RESTE, ce qui laisse à penser que le gisement captable n'est pas totalement maîtrisé.

## **I – Les emballages ménagers –** **( 1608 Tonnes)**

La progression de la collecte des emballages ménagers s'est poursuivie pour 2006, notamment par le changement de collecte opéré par le SICTOMU.

La progression est sensible cependant sur toutes les collectivités membres, ce qui prouverait que la réactivation de la communication de proximité porte des efforts positifs.



Moyenne départementale 2005 : 15,86 kg

**ATTENTION :** Il est nécessaire de nuancer ces résultats même s'ils ne font apparaître que la partie valorisée. En effet, le Centre de tri est confronté à une collecte sélective sale avec des taux de refus dépassant les 40 % pour certaines collectivités.

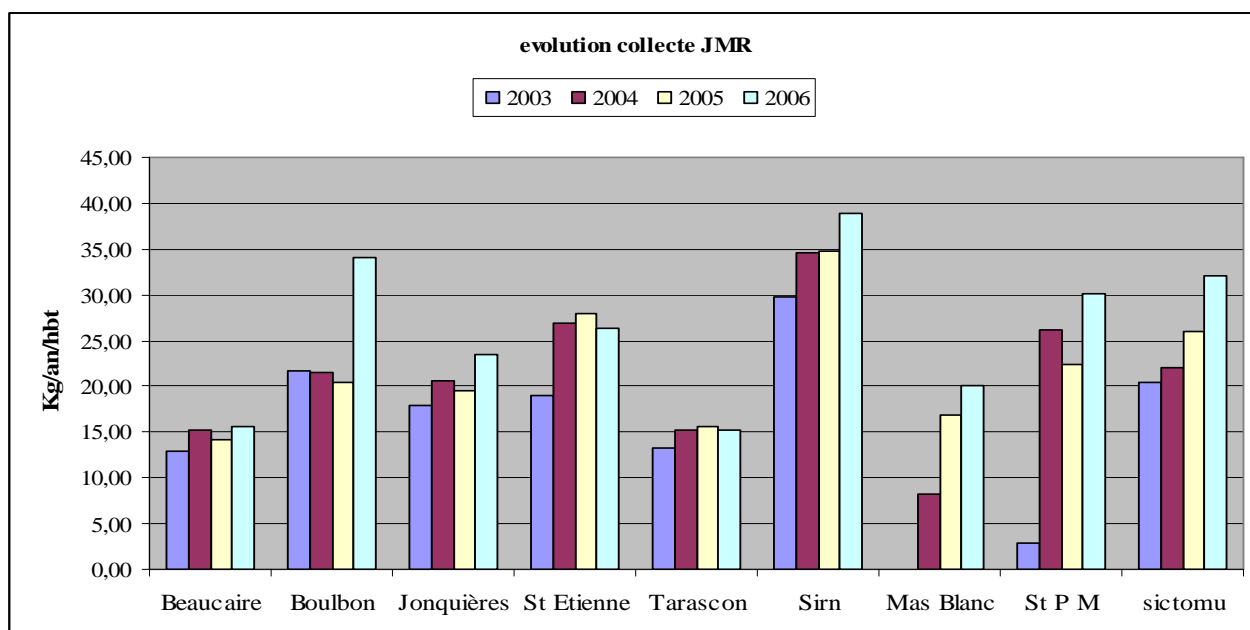
Il devient indispensable que des actions soient menées rapidement, ce phénomène n'ayant pas diminué malgré les observations déjà faites l'année précédente.

## **II – Les journaux magazines –**

2.261 Tonnes de papier journaux – magazines ont été collectés en 2006, soit une progression de 15,24 % par rapport à 2005. **(27.74 kg/an /habitant)**

Ici aussi le phénomène de progression est dû aux actions menées par le SICTOMU en matière d'organisation de collecte (réduction des fréquences de passages en porte à porte – augmentation des PAV).

Reste à poursuivre l'extension du ramassage des papiers des administrations afin que les ménages ne soient pas les seuls à participer à l'effort de valorisation.

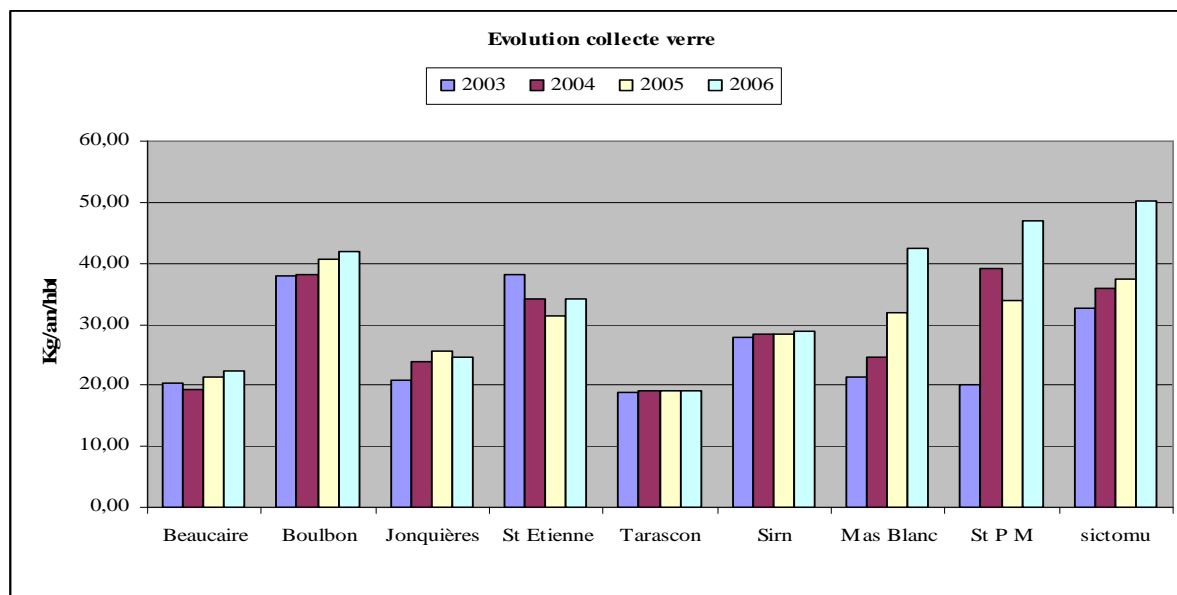


Moyenne départementale 2005 : 18,70 kg

### **III – Le verre –**

Grâce à de nombreuses actions, le verre collecté sélectivement a connu une « embellie » en 2006, même s'il en demeure encore trop dans le RESTE (2761,5 tonnes).

Ce sont 400 tonnes supplémentaires qui ont été collectées, portant la moyenne du Syndicat à 33,80 kg / an et par habitant. Un satisfecit à Saint-Pierre de Mézoargues, Mas Blanc des Alpilles et Boulbon qui dépassent les 40 kg par habitant pour une population très rurale.



Moyenne départementale 2005 : 26,06 kg

## **LES AUTRES DECHETS**

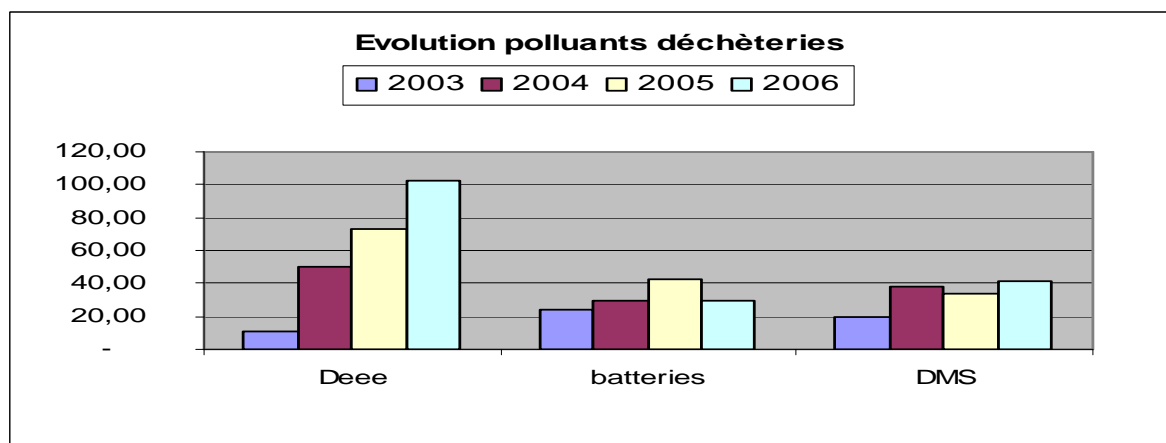
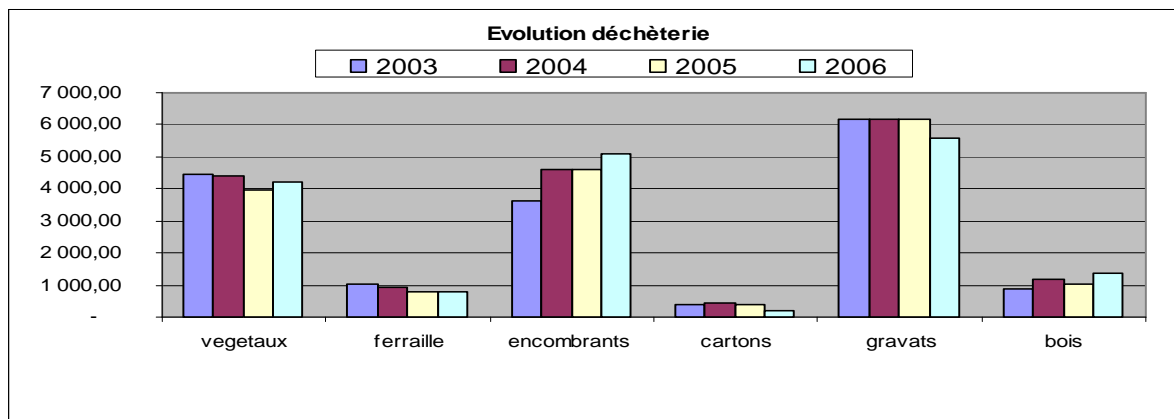
### **IV – Les déchèteries –**

Les déchèteries restent les équipements qui sont les plus soumis à variation, essentiellement à la hausse, du fait de la prise de conscience des administrés.

Le poids annuel moyen par habitant a fait un bond de 7,2 % entre 2005 et 2006 portant le tonnage total traité à 26.175 tonnes.

Les plus grandes progressions s'enregistrent sur les déchets les plus polluants, hormis les batteries où on peut s'étonner du tassement du tonnage collecté.

A remarquer la croissance exponentielle des D3E alors que la mise en place de la filière n'a été officielle qu'au 15 Novembre 2006 et que les déchèteries ne collectent que 2 flux sur 4.



A ces éléments, il faut rajouter :

- 42 000 litres d'huile usagée
- 4.840 kilos de piles

En revanche, la société collectrice des cartouches ayant été déclarée en faillite, nous n'avons aucun retour des quantités de cartouches collectées.

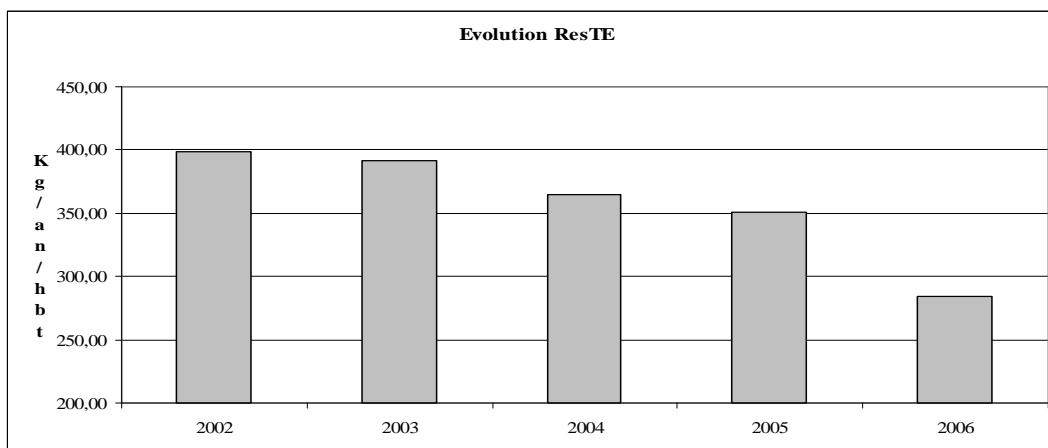
## **V – Le RESTE**

Le tassement du poids collecté et traité (incluant les refus de collecte sélective) reste significatif avec une diminution globale de 5.400 tonnes représentant – 18,89 % (23 172 tonnes) .

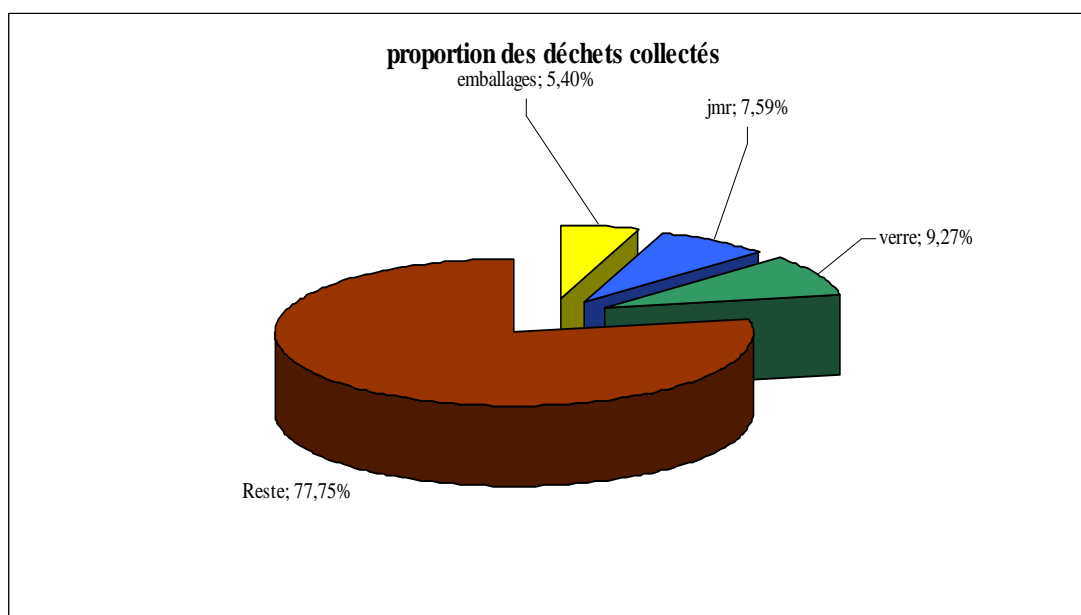
Cette diminution déjà constatée l'année dernière s'explique par deux phénomènes conjoints :

- a. le renforcement des collectes DIBC qui diminuent d'autant le poids des déchets ménagers (- 2.980 tonnes) ;
- b. le passage en porte à porte sur le SICTOMU avec la quasi suppression des bacs de regroupement ce qui
  - limite « la migration » des déchets

➤ incite à l'utilisation de la déchèterie pour les petits encombrants.



Plus précisément, si on veut analyser le gisement collecte en porte à porte, on constate que la proportion de sélectif prend de l'ampleur, pour représenter 22,25 % du gisement.



La mise en service, dès janvier 2007, du process de compostage du RESTE, permettra d'analyser avec encore plus de finesse la nature des déchets des ménages pris en charge par Sud Rhône Environnement.

## LES ELEMENTS FINANCIERS

Il est rappelé, en préambule, que le choix statistique retenu par Sud Rhône Environnement, consiste à calculer les coûts à la tonne, ce critère paraissant le plus pertinent pour permettre des comparaisons.

Il appartiendra, donc, au lecteur qui le souhaite, de transformer ces données en coût par habitant, avec toute l'imprécision que cela représente.

### I – La collecte sélective –

#### A – Les emballages ménagers –

L'année 2006 est la première année où le lieu de traitement est identique. Il sera donc plus aisé de déterminer un coût moyen global.

Cependant, rappelons que Sud Rhône Environnement gère deux contrats « société agréée » qui tiennent compte de deux périmètres différents.

Il n'en demeure pas moins que le traitement des emballages a coûté 130.832,92 € TTC, auxquels il convient d'ajouter 35.397,39 € de sacs. Le coût moyen à la tonne s'élève donc à 103,36 € TTC (132,83 € en 2005).

En contrepartie, les soutiens à la tonne triée se sont élevés à 589.846,39 € portant le soutien à 366,79 € / tonne. Par ailleurs, les ventes ont représenté 106.711 €.

Il en ressort les résultats suivants :

Tonnes	1.608,120	Coût moyen à la tonne
Coût traitement	166.230,31 €	103,36 €
Soutien à la tonne triée	- 589.846,39 €	- 366,79 €
Vente	- 106.711,00 €	- 66,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 530.327,28 €</b>	<b>- 329,78 €</b>

#### B – Les journaux magazines –

Il a été constaté que le volume collecté des JMR a fortement augmenté sur 2006. Il n'en demeure pas moins que l'impact budgétaire en reste limité puisque les coûts moyens subissent un phénomène de proportionnalité.

Seule ombre au tableau, le taux de refus étant anormalement élevé sur le SICTOMU, l'impact financier est basculé vers le RESTE mais la perte de recettes est effective pour les JMR.

Pour 2006, les coûts globaux et moyens sont constitués de la manière suivante :

	Montant TTC	€ / Tonne
Collecte / transport	62.683,43 €	
Traitement	160.136,69 €	
Total	222.820,22 €	90,24 €
Vente	-116.173,56 €	-47,05 €
<b>Total</b>	<b>106.646,64 €</b>	<b>43,19 €</b>

#### C – Le verre –

Le temps du verre générant des recettes est révolu.

Cela s'explique par deux phénomènes cumulatifs :

- l'obligation pour les collectivités de payer une prestation de collecte (ou de la valoriser si celle-ci s'effectue en régie) ;
- la diminution du prix d'achat du verre par les recycleurs, ce prix étant désormais indexé annuellement sur le prix du calcin défini unilatéralement par l'industrie verrière.

En conséquence, pour l'exercice 2006, le coût global de collecte s'établit ainsi :

	Montant TTC	€ / tonne
Collecte	113.152,57 €	40,97 €
Vente	-58.207,75 €	-21,08 €
<b>TOTAL</b>	<b>54.944,82 €</b>	<b>19,90 €</b>

## **II – Les déchèteries –**

Le coût global du service déchèterie (y compris les frais de fonctionnement de la déchèterie de SICARD) s'élève à 1.717.771,63 €.

Pour la part unique du transport et du traitement des déchets (1.633.173,20 € TTC) le coût moyen s'élève à 62,39 € TTC / Tonne, soit une augmentation de 15,45 % par rapport à 2005.

Cette variation brute doit, cependant, être atténuée par l'analyse différenciée des coûts notamment au regard des volumes croissants des déchets polluants qui coûtent nettement plus cher que les déchets « courants » et l'impact de traitement de certains déchets dans le Centre de valorisation des déchets.

Le tableau comparatif ci-après donnera une meilleure vision de la réalité des coûts de traitement.

<b>MATERIAUX</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>VENTE ou AIDE</b>	<b>PRIX NET</b>	<b>2005</b>
Végétaux	67,07			30,37
Ferraille	4,08	101,16	- 97,08	- 8,66
Encombrants	71,66			75,06
Cartons	78,58	36,55	42,03	27,46
Gravats	4,54			5,67
Bois	48,69			32,38
DEEE	468,54			510,39
Batteries		45,75	- 45,75	-22,00
DMS	1.040,01	444,13	595,88	1.081,12

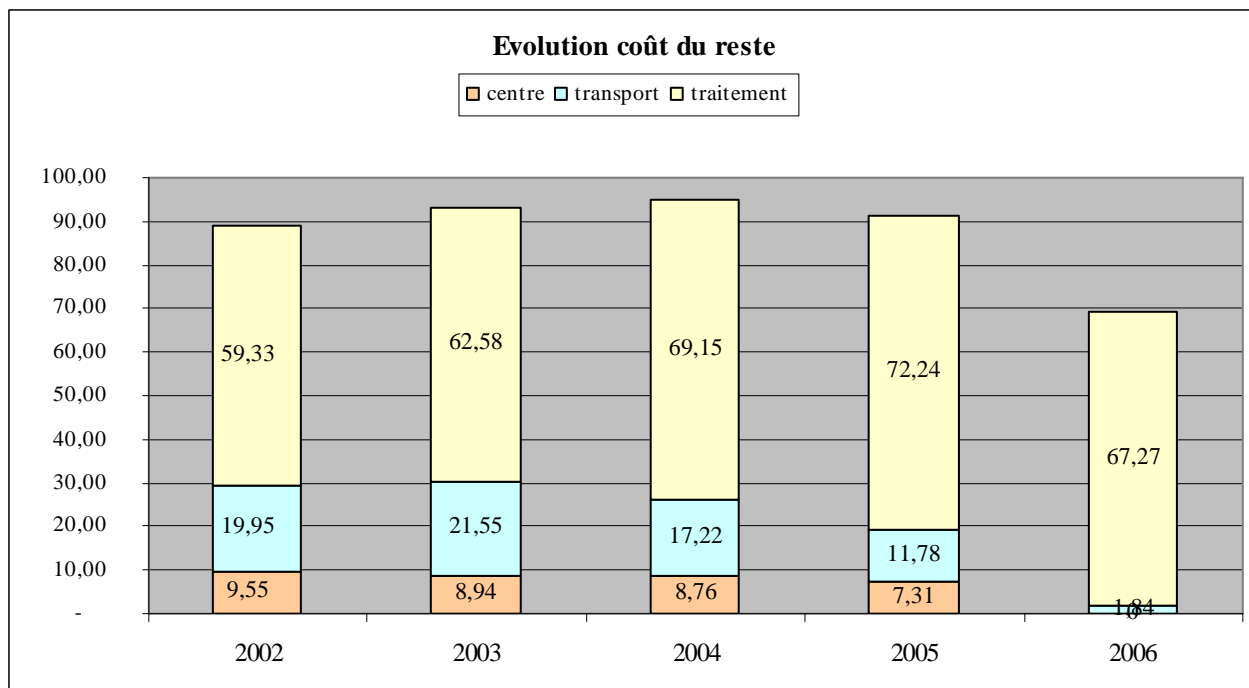
## **III – Le RESTE –**

Tout comparatif avec les années précédentes doit prendre en compte que l'ensemble des déchets ménagers résiduels (dénommé RESTE au sein de Sud Rhône Environnement) sont traités sur le Centre de Valorisation de déchets de Beaucaire.

Les prix composant l'ensemble de ce secteur de traitement sont répartis en trois sous groupes distincts.

1. Le centre de transfert d'Argilliers dont bénéficie le SICTOMU et dont le coût de fonctionnement s'élève à 113.482,07 € (amortissement compris).
2. Le transport mutualisé s'élevant à 47.204,98 € TTC, soit 1,84 € par tonne transportée.
3. Le traitement qui représente 1.729.055,42 € soit 67,27 € / tonne.

En comparaison des années précédentes, le prix à la tonne transportée et traitée s'établit à 69,10 € soit – 24,34 % par rapport à 2005.



### **III-2 – LE CENTRE DE TRANSFERT D'ARGILLIERS -**

Pour parfaire la connaissance des coûts, il y a lieu d'analyser le coût global de fonctionnement du Centre de transfert, sachant que celui-ci a permis de faire transiter 956 bennes pour 11.083 tonnes environ.

Les frais sont répartis ainsi :

Personnel	25.943,78 €	22,86 %
Frais administratifs	87.538,29 €	77,14 %
	<u>113.482,07 €</u>	

soit : 10,24 € TTC / Tonne.

## **AUTRES ACTIONS**

## **BILAN ANNUEL D'ACTION des Chargés de mission sur L'EXERCICE 2006**

### **Action; de communication**

L'essentiel du travail a été la communication de proximité ainsi que la création d'outils propres à notre syndicat.

Ces actions de communication comptent 7 volets.

#### **1. Les feuilles du tri**

Trois « Feuilles du tri » sont parues en 2006. Elles se composent de 4 pages présentant un éditorial, un dossier en page double et une page de consignes de tri.

Les dossiers abordés étaient : le bilan de l'année 2005, les emballages métalliques et les emballages plastiques.

Afin de personnaliser cette feuille d'information, nous avons humanisé nos sacs de collecte (gris et jaune).

A chaque numéro, nous invitons la population à nous contacter pour toutes questions et remarques. Nous avons ainsi reçu plus de 80 retours.

## **2. Conception, réalisation et utilisation de l'exposition sur la gestion globale des déchets**

Le syndicat avait en sa possession une exposition sommaire des emballages recyclables et des refus, celle-ci servant à expliquer les consignes aux personnes venant chercher des sacs jaunes au bureau.

Il a été décidé de réaliser une exposition durable présentant tous les gestes de tri nécessaires pour obtenir un éco compost ménager de qualité.

Après étude, nous avons opté pour une exposition constituée de 8 vitrines sur pieds démontables, 8 butaux et 6 kakémonos explicatifs.

Elle présente les déchets allant dans les sacs jaunes, les points d'apports volontaires verre et papier, la déchèterie et le RESTE (RESidus des Tris Effectués : dénomination des ordures ménagères propre à notre syndicat). L'éco citoyenneté et la réduction des déchets à la source sont abordés.

L'exposition a été utilisée à plusieurs occasions:

- Semaine du développement durable au sein d'un lycée (4 jours).
- Inauguration du Centre de Valorisation des Déchets en présence de Madame la ministre Nelly OLLIN (1 journée).
- Opération Nettoyons la Nature : mise en place de l'exposition dans trois écoles, explications données à l'ensemble des classes (environ 20 classes, de CP à CM2).
- Expositions durant une semaine dans 2 communes différentes du syndicat.

Les vitrines contiennent de vrais déchets, elles permettent de sensibiliser la population, le dialogue est plus facilement engagé.

A l'avenir un questionnaire sera réalisé pour attirer le regard des visiteurs sur des déchets particuliers.

## **3. Le guide du déchet**

Les guides du tri en stock (une trentaine) ne répondaient plus à nos consignes de tri, nous avons réalisé un « guide du déchet ».

Celui-ci reprend les consignes de collecte sélective propre à notre syndicat. Il traite également des autres déchets (déchèterie et RESTE). Il nous permet d'aborder des thèmes tels que : l'éco citoyenneté, le Défi pour la Terre ou les métiers du déchet.

Nous nous sommes attardés sur sa personnalisation pour que la population puisse se l'approprier plus facilement. Nous avons ainsi travaillé sur un code couleur associant les couleurs du tri à des personnages provençaux.

Ce cahier a été envoyé à près de 20 000 foyers. Il est également remis aux nouveaux arrivants.

## **4. Les animations scolaires**

Après un an d'absence, les animations scolaires ont été relancées durant le 2<sup>nd</sup> trimestre, 14 classes de CE2 à CM2 ont répondu à notre appel. Les visites du centre de valorisation des déchets prévues n'ont pas pu être réalisées pour des raisons de sécurité.

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2006-2007, suite à l'opération « Nettoyons la Nature » mise en place dans certaines écoles, des animations ont été réalisées (utilisation de l'exposition sur la gestion globale des déchets).

## **5. Les visites des foyers**

En 2006, les visites aux foyers ont été délaissées pour la réalisation et la mise en place des projets de communication précédemment cités.

### **a. Les visites aux nouveaux arrivants**

Ayant connaissance des personnes qui s'installent sur les communes, des visites de contact sont effectuées afin d'expliquer les gestes de tri.

Cela permet d'intégrer rapidement les foyers dans la logique de collecte sélective. Pour les foyers qui pratiquaient la collecte sélective dans leur précédente commune, cela permet « une piqûre de rappel ».

En 2006, les visites aux nouveaux arrivants se sont principalement concentrées aux nouveaux lotissements. Environ 182 nouveaux foyers ont été recensés, 55% ont été visités et 22% ont eu une information sous la forme d'un aide-mémoire et d'un avis de passage déposés dans la boîte aux lettres, à ce jour toutes les constructions prévues ne sont pas achevées.

### **b. Les visites correctives**

A la suite des visites de pré-collecte et dans la mesure du possible, les foyers, dont les sacs ont été refusés (390 en 2006), sont visités. Comme l'action doit être immédiate, le taux de rencontre est assez faible (20 % environ soit près de 80 foyers). Cependant, si la personne n'a pu être rencontrée, un courrier explicatif et un aide mémoire sont déposés dans sa boîte aux lettres (près de 35% des cas). La majorité des refus sont réalisés sur des points de regroupement.

## **6. Les visites du Centre de Valorisation des Déchets**

Pour des raisons de sécurité, peu de visites ont eu lieu en 2006. Cependant, on peut noter la visite de Madame Nelly OLLIN, Ministre de l'environnement et du développement durable, lors de l'inauguration du site.

## **7. Site Internet**

Notre site Internet sera en ligne au début de l'année 2007. Afin de tenir les délais prévus, nous avons déjà réalisé les éléments suivants :

- compilation des informations
- rédaction des textes
- organisation et déroulement du site
- élaboration de la charte graphique

## **Action; technique;**

### **1. Contrôle de collecte sélective**

Avant le ramassage des sacs jaunes des contrôles de qualité ont été réalisés. Cela permet de cibler les refus et d'informer rapidement les foyers réalisant des erreurs de tri.

### **2. Caractérisation;**

En 2006, nous avons mis en place les caractérisations selon la norme expérimentale XP X30-437. Ainsi, nous avons réalisé :

- 36 caractérisations de sacs jaunes
- 19 caractérisations de cartons de Déchèterie.

## **Autres actions;**

### **1. Les distributions de sacs**

Les services techniques de Beaucaire distribuent les sacs noirs et les sacs jaunes durant une période donnée. A cette occasion, accompagnés de l'exposition sur la gestion des déchets, nous rencontrons la population et rappelons les consignes de tri. Ainsi un grand nombre de personnes ont été rencontrées.

La distribution pour la commune de Tarascon a été reportée à début 2007.

### **2. Les bulletins municipaux**

Afin de sensibiliser les habitants d'une commune sur un problème rencontré dans leur commune, nous avons transmis des articles pour les bulletins municipaux. Cette solution permet également une piqûre de rappel.

### **3. Le suivi de Saint Pierre de Mézoargues**

La collecte sélective a été mise en place sur St Pierre de Mézoargues en novembre 2005. Nous avons régulièrement contacté les services municipaux pour connaître l'évolution de la collecte et les difficultés rencontrées.

Suite à des problèmes de dépôts sauvages au point de regroupement, un panneau rappelant les consignes de tri a été mis en place.

### **4. La collecte des papiers**

Les services de Sud Rhône Environnement réalisent la collecte du papier des administrations (écoles, mairies, office du tourisme...). Cette collecte est bimensuelle. Cette collecte est assurée uniquement sur les communes de Beaucaire et Jonquières St Vincent.

### **5. La mise à jour des fichiers habitants**

Afin de limiter les retours de publipostage (retour lors des envois de feuille du tri) et informer le plus de foyers possible sur la collecte sélective, nous sommes obligés de maintenir nos fichiers habitants à jour. Cette démarche nous permet également de limiter les envois inutiles (doublons...).

Pour cela, nous demandons aux habitants, lors de nos publications, de nous informer de tout changement d'adresse, d'erreur de nom ou de numéro ainsi que d'envoi en plusieurs exemplaires.

De plus nous mettons à jour les fichiers grâce à plusieurs moyens :

- les retours de courriers (NPAI, décédé...),
- les relevés d'adresse faits sur le terrain,
- les annuaires en ligne,
- les fichiers fournis par les communes suite aux distributions de sacs,
- les nouveaux arrivants se signalant dans nos locaux.

### **6. Formations**

- **Eco voyage sur l'acier** organisé par Eco-Emballages à Fos sur Mer le 3 mai 2006
- **Assises des déchets à Agen** le 29 juin 2006

## **CARACTERISATION DU RESTE**

Durant une bonne partie de l'année 2006, la caractérisation du ResTE a été poursuivie, afin de se donner le maximum d'information sur la nature des déchets entrants dans la préparation de l'Eco-Compost ménager.

Un énorme travail doit être accompli envers les professionnels qui sont collectés en mélange avec les déchets des ménages (et plus particulièrement les garages). Des actions sont envisagées avec les chambres consulaires des deux départements concernés.

Il n'en demeure pas moins que, tant que les collectivités n'auront pas instauré une collecte spécifique de ces déchets, ainsi que la redevance spéciale qui y est associée, aucun résultat ne sera probant.

## **COLLECTE DES DASRI (Piquants –coupants) des administrés en automédication**

Sud Rhône Environnement, en collaboration avec les Officines, a mis en place la collecte des DASRI pour répondre aux besoins des particuliers en auto traitement. Le lancement de celle-ci a eu lieu sur la ville de Beaucaire en juin 2006 et s'est complétée sur le reste du territoire en Septembre 2006. Après 9 mois de collecte nous pouvons fournir les éléments suivants.

### **Fonctionnement**

Sur 22 pharmacies du territoire, 17 participent à la collecte, soit 80% de taux de participation. On observe plusieurs raisons de refus :

- ✓ Le manque de place pour le stockage du carton.
- ✓ L'absence de consigne à un niveau régional ou départemental sur ce type de collecte.
- ✓ Le manque de temps et le désintéressement des pharmaciens face à ce problème.

Les premiers chiffres :

- De juin 2006 à Mars 2007 on compte 27 demandes d'enlèvement de cartons de 50 L (environ 162 kg collectés).
- 44 remises de carton en Officines.
- Organisation d'un déstockage historique, le cas échéant, après le premier mois de démarrage (environ 40 Kg de collectés).

Dans la majorité des cas, les enlèvements s'effectuent groupés (dans les 3 mois réglementaires), les pharmacies qui étaient « collecteur historique » demandent plus fréquemment.

### Coût

Démarrage :

- Communication de lancement : 1000 Euros.
- Achat de 100 cartons pour stock de fonctionnement : 200 Euros.
- Mobilisation d'un agent, organisation des réunions avec les pharmaciens et déplacement direct dans les officines (explication, persuasion...).

Fonctionnement :

Les coûts unitaires sont très faibles. La prestation, « collecte et traitement », est facturée 3,210 Euros P.U. HT. On notera que les tarifs sont dégressifs avec le nombre d'enlèvement. Le fonctionnement sur le stock de cartons permet, encore, de réduire les dépenses.

- A l'année, on estime, un coût de fonctionnement **d'environ 500** Euros (collecte et traitement).
- Une communication de relance pour la deuxième année 1000 Euros.

### Difficultés rencontrées

Les pharmacies :

- Manque de place, ou de lieu adapté pour le stockage du carton de 50 L.
- Mise en place du suivi anonyme dans les officines pour la traçabilité.

La collectivité :

- Persuasion des officines réticentes.
- Mobilisation des pharmaciens pour les réunions d'information.

Les pharmacies et la collectivité :

- Absence de soutien officiel du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Languedoc Roussillon.
- L'acceptation de contenant non conforme par les pharmaciens qui étaient « collecteur historique ».
- Les possibles conflits avec les professionnels de santé voulant profiter du service.

A Beaucaire, le

**Le Président**

**J. BURGUES**